

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2024-144
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :
**Marché 2024-15 - Étude du ruisseau de Liozargues dans le cadre
du contrat de progrès des affluents de la Truyère
Notification**

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-146 en date du 30 juin 2021, approuvant le projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté et notamment la fiche n°184 intitulée « Mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » ;

Précisant que Saint-Flour Communauté porte, en maîtrise d'ouvrage, l'animation du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère ;

Précisant que les actions de renaturation de cours d'eau sont inscrites dans l'action « A.4. Renaturer les cours » d'eau dudit contrat de progrès territorial ;

Considérant qu'une étude sur le ruisseau de Liozargues doit être menée afin d'envisager des travaux de renaturation sur une partie de son linéaire ;

Vu la décision n°2024-80 approuvant le plan de financement prévisionnel 2024 relatif à la mise en œuvre de l'étude de la renaturation du ruisseau de Liozargues.

Vu la proposition du bureau d'étude EODD Ingénieur Conseil pour un montant de 35 287,00 € HT.

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché de prestation de service pour l'étude du ruisseau de Liozargues dans le cadre du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère avec :

- EODD Ingénierie Conseil pour un montant de 35 287,00 € HT ;

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 par anticipation, par délibération n°2024-13 en date du 22 janvier 2024 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Non Délégation préfectorale
015-200066660-20240321-DEC2024-144-AU
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

Fait à Saint-Flour, le 21 mars 2024,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 08 AVR. 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **08 AVR. 2024**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240321-DEC2024-144-AU
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

2. DEVIS

Decomposition de la prestation				
Désignation des prix	Coûts en € HT	n RP.	n CE.	n tech.
1 - Réunion de démarrage et visite de site Enchage avec la maîtrise d'ouvrage, gestion du mandat Point de cadrage préalable (y compris ouverture de dossier/préparation, déplacement et relevé de décisions) Présence souhaitée de l'administration et du maître d'ouvrage pour bien cadrer le démarrage de la mission.	3 452.00 €	2.0	2.5	
Investigations de terrain Prospections de terrain (1,4 km – 2 agents) avec diagnostic hydromorphologique/hydraulique (ouvrages de franchissement, mesure des gabarits de référence, cartographie des perturbations/contraintes) implantation de la topographie.	3 040.00 €		Forfait	
2 - Diagnostic - Reconstitution de l'hydrologie au niveau du site d'étude. - Restitution du levé de terrain (dont saisie/cartographie SIG). - Diagnostic hydromorphologique/hydraulique : analyse des profils en long et des capacités (lit + éventuels ouvrages hydrauliques).	4 340.00 €	1.0	4.0	1.5
3 - Conception / projet - Dimensionnement / dessin du projet. - Mise en plan stade PRO / Estimation avec production d'un DQE. - Réunion / Echanges dématérialisés avec le maître d'ouvrage et reprises nécessaires.	7 440.00 €	3.0	4.0	4.0
4 - Expertise naturaliste - Analyse du rapport transmis par SFC (une version) avec une réunion conclusive en visio - Parcours de terrain - Accompagnement ERC sur la conception du projet sur la base des rapports transmis (pas de rapport)	4 172.00 €	5.0		
5 - Formalisation du dossier technique - Porter à connaissance avec descriptif technique des aménagements. - Dossier de plans et vues en coupe stade PRO. - Modalités de mise en œuvre des travaux Mise en forme et reprographie (1 CD ROM).	3 950.00 €	2.5	2.5	0.5
6 - Dossier réglementaire - Dossier de déclaration loi sur l'eau rubrique 3350. - Suivi de l'instruction	5 600.00 €	2.5	5.0	0.5
TOTAL OFFRE DE BASE € HT	31 994.00 €	16.0 	18.0 	6.5
	TVA 20%		6398.8	
TOTAL OFFRE DE BASE € TTC	38 392.80 €			

OPTION	Coûts en € HT	nj Dir.	nj Ing.	nj Tech.
Une réunion en comité de pilotage (y compris préparation, déplacement et compte-rendu)	1 216.00 €	1.2		
Une réunion de concertation sur site avec les propriétaires/exploitants (y compris préparation, déplacement et relevé de décisions si nécessaire)	1 042.00 €	1.0		
Prospection de terrain, sondages généraux de reconnaissance de sol à la tarière à main	1 735.00 €	0.5	2.00	
TOTAL OFFRE DE BASE (AVEC OPTION) € HT	35 287.00 €	17.0 	18.0 	6.5
	TVA 20%	7 057.40 €		
	TOTAL AVEC OPTION € TTC	42 344.40 €		